

Frayères à préserver!

Les activités humaines autour d'un lac ou d'un cours d'eau peuvent avoir des impacts considérables sur les frayères, notamment au niveau du dérangement des poissons, de la destruction des sites de reproduction, de l'érosion des rives et de la pollution de l'eau. Sans renoncer à profiter des plans d'eau, il existe des moyens pour cohabiter en harmonie avec la vie aquatique.

Quoi faire pour protéger les frayères?



Vous êtes riverain?

- N'effectuez aucun remblayage dans le lac ou le cours d'eau.
- Construisez un quai flottant ou sur pilotis, pour ne pas entraver le passage des poissons.
- Conservez une bande riveraine naturelle.



Vous exploitez un boisé?

- Assurez-vous que les ponceaux installés ne limitent pas le passage des poissons.
- Gardez le lit des cours d'eau intact, pour éviter la mise en suspension de particules fines dans l'eau.
- Conservez une lisière boisée en bordure des plans d'eau, pour empêcher l'érosion et maintenir la fraîcheur de l'eau.
- Adoptez des pratiques forestières qui limitent l'écoulement des eaux de ruissellement.



Vous êtes agriculteur?

- Évitez de modifier les méandres des cours d'eau, pour ne pas augmenter le débit et engendrer l'érosion des rives.
- Conservez ou aménagez une bande de végétation en bordure des plans d'eau, pour réduire l'érosion.
- Évitez l'épandage d'engrais et de pesticides aux abords des plans d'eau.

Et êtes-vous un amateur de VTT?

- Aménagez des ponts et ponceaux pour traverser les cours d'eau, pour éviter de libérer des particules fines dans l'eau.

3 règles simples à retenir

- ✓ Bonne planification des activités
- ✓ Respect de la réglementation
- ✓ Utilisation de méthodes appropriées

Pour plus d'information, visitez le www.cobali.org



COBALI

Fondation de la faune du Québec

Brookfield



MRC d'Antoine-Labelle



BORALEX



Le Pays de l'Or Vert!



Sources : MRNF et Pêches et Océans Canada (2010)

La semaine prochaine : La perchaude et l'achigan à petite bouche